

2ème séance 2023 du Comité central PV



C'est par une météo printanière que le Comité central de la PV s'est réuni à Yverdon-les-Bains pour des échanges avec les présidents des sections romandes.

Jean-Pierre Genevay, vice-président central, a ouvert la discussion avec le thème des membres SEV « externes ». Il s'agit des membres d'une section à laquelle sont affiliés des collègues qui ne font (plus) partie d'une sous-fédération et qui sont

encadrés directement par le SEV. Ce sont par ex d'anciens cheminots et cheminotes qui travaillent aujourd'hui à Atupri, CFF-Historic ou pour d'autres entreprises et qui sont restés membres du SEV. Cette « section externe » compte aussi des retraité-e-s. Nous voulons leur proposer notre assistance et de venir chez nous. Roland Schwager a mis les listes à disposition des présidents de section. Serge Anet (GE) explique qu'il ne connait pas tous ceux qui y figurent mais qu'avec l'aide du comité ils vont être contactés. Roland Basset (VD) a écrit à ces « externes » et il a eu de premiers contacts téléphoniques. Quelques sections signalent déjà de premiers succès. Le président central souhaite plein succès à tous pour ce recrutement.

Emile Lachat (JU) aborde les démissions de membres au moment de leur retraite. Dans sa section ce sont principalement des mécaniciens. Dans d'autres régions ce sont par ex des membres TS qui démissionnent ou qui demandent à rester dans la section des actifs. Roland Schwager sait d'expérience que les membres des sections d'actifs ne savent souvent pas ce qu'est la PV. Nous participons volontiers aux assemblées des sections qui le souhaitent. Pour les pensionné-e-s aussi, être membre du SEV est important. La PV ne s'occupe plus de la durée du travail ou des conditions d'exploitation. Mais son travail compte dans les FVP ou les questions d'assurances sociales (AVS, Caisse de pension ou maladie) qui concernent de près nos nouveaux pensionnés. Nous favorisons aussi les contacts sociaux par nos sorties, nos assemblées et d'autres activités.

Serge Anet (GE) a reçu des lettres de démission qui laissent penser que c'est la même personne qui les a écrites. Il s'agit principalement de membres étrangers. Quelques démissions pour raisons économiques, parfois rédigées par des membres de la famille, ont conduit à des conflits lorsque le respect des délais de démission a été exigé. Si un membre reçoit des prestations complémentaires, il peut être exonéré de cotisation. Le CC et le SEV se sont mis d'accord : dans des cas d'espèce, il est possible de faire preuve de souplesse avec les délais statutaires de démission.

Giuseppe Meienberg (TI) relève que le SEV envoie aux membres concernés une brochure informative sur la retraite environ 6-9 mois d'avance. Le CC se demande si cette brochure est lue par ceux qui la reçoivent ? Un contact personnel ou l'envoi par une personne que le retraité connait serait-il plus efficace ?

Roger Schweizer (BI) constate que les informations sur les membres qui ont des problèmes de santé ne circulent pas de manière optimale et que les visites aux malades ou les vœux de convalescence sont en baisse. Roland Basset (VD) et Daniel Trolliet (FR) expliquent comment cela fonctionne chez eux.

La nouvelle Loi sur la protection des données entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2023. Le Comité central s'attend à quelques difficultés dans le domaine des mutations. Les conséquences pour nos sections seront discutées ces prochains mois avec les présidents pour préparer les mesures qui en découleront.



Après un excellent repas, le Comité central a tenu sa séance en présence des présidents romands. Le président central Roland Schwager a donné des renseignements sur les manifestations pour pensionné-e-s des CFF. En outre, il a annoncé que Gabriela Medici (USS) est d'accord de présenter un exposé sur les assurances sociales à notre session d'automne.

Le CC a décidé de faire parvenir un don à l'ONG « Solidar » pour les victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie.

Le caissier central Daniel Pasche va envoyer aux sections ces prochains jours les formulaires d'annonce des délégué-e-s. L'ordre du jour est discuté, il est avant tout statutaire avec le rapport annuel et les comptes. Nous nous réjouissons aussi d'accueillir la visite de Matthias Hartwich, nouveau président SEV.

Le Parlement fédéral a malheureusement rejeté l'initiative « Mieux vivre à la retraite – pour une 13ème rente AVS ». C'était tout sauf une surprise. Il est d'autant plus important de mobiliser nos membres en vue de la votation et de faire passer cette demande populaire d'une 13ème rente AVS qui est si nécessaire. Daniel Trolliet en appelle à nos politiciens de gauche pour qu'ils défendent AVSx13 et que le Parlement ne fasse pas que de mettre de l'argent dans le sauvetage des banques.

Hans Heule, vice-président central, se réjouit de la reprise des activités des sections. Mais il fait remarquer l'importance de mettre en ligne des informations sur notre page internet. Avec la réduction des publications papier, il pourrait manquer de place pour les rapports des sections. Les pensionné-e-s s'informent de plus en plus sur internet. Les sections d'actifs ont réussi en 2022 à dépasser les objectifs de recrutement. La PV s'en réjouit aussi et souhaite plein succès à nos collègues pour 2023.

Edith Graf-Litscher, secrétaire SEV, a été nominée pour prendre la succession de Daniel Trolliet au Conseil d'administration CFF. Nous lui souhaitons tout de bon pour cette élection. La prochaine séance du CC est fixée au 19 avril et l'Assemblée des délégué-e-s aura lieu le 9 mai à Berne.

Alex Bringolf, secrétaire central